

Des algues vertes à la biorégion : le bassin versant du Gouët

L'Institut Momentum* lance une nouvelle étude de cas : le bassin versant du Gouët dans les Côtes d'Armor en Bretagne

Par Inès Dejardin**

Eaux douces des sources, rivières, fleuves et torrents ou eaux saumâtres des littoraux, mers et océans, ce sont à leurs abords ou en leur sein que naît et se développe toute forme de vie. Qu'il s'agisse de microbes, de champignons, de plantes ou d'animaux, l'eau conditionne d'abord l'existence puis la pérennité de tout être vivant. Si certains peuples en ont gardé une conscience collective aigüe, nul doute que cette dernière s'est étiolée voir appartient désormais aux ancêtres de celles et ceux dont le quotidien est ancré au sein des sociétés thermo-industrielles. Au fur et à mesure que croît l'artificialisation de nos milieux de vie, l'eau s'éloigne de nos horizons communs et nous perdons non seulement la connaissance du fonctionnement de son cycle mais aussi la conscience de la non-abondance de la ressource qu'elle constitue.

Symptôme de la profondeur de cette perte de mémoire : la pollution que par endroit nous lui infligeons, jusqu'à la rendre insalubre, comme si nous allions même jusqu'à oublier qu'elle nous est vitale. Rappeler à notre conscience les liens tant biologiques que géographiques que l'eau établit entre les vivants, c'est rendre indéniables les solidarités et interdépendances qui les relie. C'est également un moyen de rompre avec l'anthropocentrisme exacerbé en donnant à voir depuis un prisme plus écocentré l'articulation de la vie et du vivre-ensemble entre humains, non humains et leur milieu.

Comment retracer les continuités hydrographiques à partir desquelles s'établissent et se façonnent les continuités humaines et écologiques ? Peut-être en pensant les territoires à partir des entités que constituent les bassins versants, réseaux hydrographiques arborescents qui, déployés entre une ligne de partage et de collecte des eaux, relie tous les écoulements à partir desquels l'eau de pluie converge jusqu'aux mers ou océans.

Le bassin versant du Gouët : métonymie de l'Anthropocène

Fleuve côtier de 47 kilomètres de long, le Gouët prend sa source au niveau de la Cime de Kerchouan et achève sa course au Port du Légué. Du Haut-Corlay à Saint-Brieuc tout en longeant ou traversant 14 autres communes situées dans les Côtes d'Armor (22), il façonne avec l'ensemble de ses affluents le bassin-versant du même nom. Quels sont les enjeux qui se nouent sur le territoire de 250km² dessiné par leurs méandres ?



Source du Goët. crédit photo : Inès Dejardin.

Le bassin versant du Gouët appartient au département des Côtes d'Armor qui est lui-même situé en Bretagne. Difficile alors de ne pas supposer qu'il partage les problématiques caractéristiques à cette région, haut lieu du productivisme depuis les années 1960, notamment concernant la question alimentaire. L'agriculture bretonne ? Un modèle agricole à l'intensivité démesurée, traduite par l'immense proportion de systèmes hors-sol – il y avait en 2015 « *au moins deux fois plus de cochons que de bretons* » (1) –, à l'origine d'une production alimentaire qui permettrait de nourrir 22 millions de personnes pour un territoire qui n'en compte que 3,3 millions (2) mais sur lequel de moins en moins mangent à leur faim – preuve en est l'augmentation de 70 % des volumes distribués par les banques alimentaires bretonnes au cours de ces deux dernières années (3).

C'est aussi l'un des lobbys agro-industriel les « *mieux structurés d'Europe* » (1), qui rend bien difficile toute remise en cause du système agricole dont les rejets massifs de phosphates et nitrates sont à l'origine du phénomène de marées vertes qui envahissent les plages, sur lesquelles « *depuis la fin des années 1980, au moins quarante animaux et trois hommes se sont aventurés [...], ont foulé l'estran et y ont trouvé la*

mort »**1**. In fine, un enchevêtrement d'enjeux écologiques, de santé publique, de justice sociale et climatique qui se heurtent à une omerta vertigineuse. Sur le périmètre des 32 communes constituant la Communauté d'Agglomération de Saint-Brieuc et au sein duquel est inclus le bassin versant du Gouët, le potentiel de consommation locale en fonction de ce qui y est produit a été calculé : la production de porc pourrait subvenir aux besoins de 5,5 fois plus de personnes (877 000) que celles que l'on y dénombre actuellement (156 652) (**4**). En effet, 95% de la SAU (Surface Agricole Utilisée) est vouée à l'élevage et près d'1/3 des exploitations adoptent un système hors-sol, qui témoignent d'un affranchissement des contraintes physiques du milieu.

Ce tableau, le bassin versant du Gouët en lui-même n'y échappe pas (grande proportion d'élevages – notamment laitiers – et de systèmes hors-sol). S'y ajoutent des pentes ainsi qu'un débit plus fort que les bassins versants qui le bordent et donc un phénomène de ruissellement accentué. Source pure en amont du bourg de Quintin, le Gouët draine à mesure de ses méandres les effluents agricoles : il contribue ainsi grandement aux marées vertes qui touchent la Baie de Saint-Brieuc une fois ses eaux jetées dans le port du Légué (**5**).

Un territoire où se nouent des enjeux spécifiques en termes de résilience et de vulnérabilité

Les moyens dont nous subvenons à nos besoins alimentaires sont très révélateurs des rapports qu'en tant que société nous entretenons tant les uns avec les autres qu'avec le vivant non-humain. L'agriculture est tout autant un puissant facteur de transformation et d'occupation des paysages qu'une traduction du rapport que nous entretenons à notre propre milieu de vie. Le modèle agricole précédemment décrit est ainsi à lui seul révélateur des déséquilibres inhérents au capitalisme néo-libéral des sociétés occidentales dans lesquelles il s'inscrit : anthropocentrisme omniprésent et rapport démesuré à la production ainsi qu'à la consommation

qui conduisent à l'épuisement des ressources et à la destruction massive des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils renferment, au nom de la croissance du PIB et de la compétitivité sur les marchés financiers.

Symptôme du dépassement de la capacité de charge de la planète, la température moyenne à la surface du globe a augmenté de + 1,1 °C par rapport au début du XXe et parmi les neuf limites planétaires établies par Natacha Gondran et Aurélien Boutaud, le seuil critique de 63 TgN/an (téragrammes ou millions de tonnes) relatif au cycle biogéochimique de l'azote a d'ores et déjà été amplement dépassé puisque l'on atteint aujourd'hui 150 TgN/an (6). La perturbation de ce cycle biogéochimique à échelle mondiale entrave fortement la résilience des écosystèmes à faire face aux effets du changement climatique mais les sociétés thermo-industrielles font preuve d'une réelle inertie vis-à-vis du sujet, comme le traduisent les vives tensions politiques et sociales auxquelles font face les Pays-Bas – deuxième exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires – dans le cadre de l'application de leur « Plan azote » (7).

Au-delà du taux de CO₂ atmosphérique, ce sont aussi les concentrations de nitrates dans les cours d'eau et les taux d'H₂S (hydrogène sulfuré) dégagés par les algues vertes en putréfaction qui inquiètent les habitants du bassin versant du Gouët. Réel problème de santé publique et signe d'une rétroaction d'ordre anthropocénique, les marées vertes causées par l'agriculture intensive menacent également plusieurs continuités écologiques au sein de la Baie de Saint-Brieuc. Elle abrite la plus grande Réserve Naturelle de Bretagne, reconnue comme zone humide littorale d'intérêt international du point de vue ornithologique du fait de sa localisation sur l'axe de migration Manche-Atlantique : 40 000 oiseaux viennent chaque hiver s'y poser. Au fond de l'Anse d'Yffiniac, des prés salés, écosystèmes intertidaux aussi rares que fragiles qui représentent moins de 0,01% de la surface du globe (8) ; dans

l'estuaire du Gouessant, situé lui aussi en zone protégée, des dizaines de milliers de m³ d'algues toxiques accumulés¹. Autre continuité écologique, cette fois-ci rompue : celles des salmonidés migrateurs pour qui le barrage de Saint-Barthélemy sur les eaux du Gouët constitue un obstacle infranchissable, et qui voient par ailleurs leur passage contrarié dès l'écluse du port du Légué (9).

En Bretagne, l'agriculture est également responsable de 20% des prélèvements en eau (10), ce qui rappelle qu'au-delà de l'enjeu qualitatif de l'eau existe aussi l'enjeu quantitatif. Le bassin versant du Gouët est inclus dans le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Baie de Saint-Brieuc et occupe sur ce périmètre – qui compte en tout cinq bassins versants – une place cruciale : environ 70% du total des prélèvements nécessaires à la production d'eau potable ont lieu au niveau de l'une de ses retenues. Par ailleurs, 90% sont effectués au niveau des eaux de surface (11), ce qui s'inscrit dans la tendance que l'on observe à l'échelle de la Bretagne : 77% des prélèvements pour l'eau potable – et 75% des prélèvements en eau brute tous usages confondus contre 17% en moyenne en France – y sont liés (10). C'est que le substrat géologique est principalement constitué de grès, granites et schistes, des roches métamorphiques ou plutoniques globalement peu perméables caractéristiques d'une géologie de socle, peu propice aux eaux souterraines car associée à des aquifères « de fissure » à la capacité de stockage limitée (12). Les précipitations hivernales étant les principales responsables du remplissage des retenues où sont réalisés l'immense majorité des prélèvements, il est aisé de comprendre la haute vulnérabilité de ce territoire au changement climatique notamment concernant l'évolution de son profil pluviométrique. D'après le Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC), le scénario le plus probable serait que l'on assiste à une méditerranéisation du climat breton. En 2022, l'épisode de sécheresse qui a pris une ampleur phénoménale en Bretagne est allé jusqu'à causer

dans les Côtes d'Armor « un risque sérieux de rupture de l'alimentation en eau potable ». À Dinan, ville située 60 kilomètres à l'est de Saint-Brieuc, cela s'est joué à 15 jours près¹³. Responsable de 40% des émissions de GES en Bretagne (¹³), l'agriculture est la première touchée par les conséquences de ce à quoi elle est régionalement la première à contribuer. Parce que nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre les canicules, sécheresses ou pandémies pour qu'elle se rappelle à nos esprits, il y a urgence à faire de l'habitabilité de la planète une question sociétale et politiquement centrale.

Réhabiter le bassin versant du Gouët

Comment mettre en lumière les tenants et aboutissants des enjeux qui se nouent sur le bassin versant du Gouët ainsi que leurs multiples intrications ? Quelles stratégies d'adaptation et d'atténuation mettre en place afin de redonner à ce territoire un poids significatif sur sa propre empreinte écologique ? Comment imaginer et coordonner ces stratégies pour, au travers d'elles, redonner pouvoir d'agir et conscience des lieux à celles et ceux qui les habitent ?

Il s'agit premièrement, par **un ensemble de cartographies**, de donner à voir tous ces chemins vitaux que l'on ne sait plus tracer, de la terre à nos assiettes et de l'eau à nos robinets. Voici d'ores et déjà une représentation de l'arborescence du réseau hydrographique que façonnent les méandres du Gouët et de ses affluents.



Cartographie des méandres du Gouët et de ses affluents inspirée de l'ouvrage « Les Veines de la Terre, une anthologie des bassins versants » (14).

Puis, la réalisation d'une **analyse systémique des principaux flux agricoles et hydriques** sur le territoire du bassin versant du Gouët permettra, en les caractérisant et en identifiant le réseau d'acteurs impliqués, de saisir leurs imbrications. Cela contribue à L'enjeu, plus large, qui est de se doter des moyens de soustraire aux logiques économiques la gestion et la distribution de ressources qui nous sont vitales.

Enfin, dans le sillage de l'étude *Biorégion Île-de-France 2050* développée par l'Institut Momentum (15), ce cheminement ne saurait aboutir sans l'esquisse d'un **nouvel imaginaire territorial de ce bassin versant au travers du prisme biorégionaliste**, qui, en recentrant la réflexion sur le territoire vécu et arpenté, concrétise une métamorphose en action. Cette vision biorégionale nous rappelle à notre condition partagée de terrienn-es et nous renvoie à une question qu'il semble aujourd'hui crucial de se poser, tant physiquement qu'ontologiquement et tant individuellement que collectivement : *qu'est-ce qu'habiter la Terre ?*

Sources et bibliographie :

[1] Inès Léraud et Pierre Van Hove. « Algues vertes, l'histoire interdite ». Éditions Delcourt & La Revue dessinée.

Juin 2019. ISBN : 978-2-413-01036-

[2] Nicolas Legendre. « L'industrie agroalimentaire, un entrelacs de pouvoir et d'argent en terres bretonnes ». Publié dans Le Monde, 28 avril 2023. https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/04/28/l-industrie-agroalimentaire-un-entrelacs-de-pouvoir-et-d-argent-en-terres-bretonnes_6168020_3225.html

[3] Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER). « Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional « *Refus de la misère et de la précarité* » : La Région prend sa part ». Région Bretagne. Session du 27 mars 2023.

[4] Chambres d'Agriculture de Bretagne. « L'agriculture de Saint-Brieuc Armor Agglomération – Édition 2019 ». Juin 2019.

[5] Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc. « Evaluation environnementale ». Document adopté par la CLE le 6 décembre 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 30 janvier 2014.

[6] Boutaud, Aurélien, et Natacha Gondran. « IV. Les perturbations des cycles de l'azote, du phosphore et de l'eau douce : une menace pour la résilience des écosystèmes ». Dans : Aurélien Boutaud éd., Les limites planétaires. Repères, 28 mai 2020, 56-71. Lien vers un séminaire avec Natacha Gondran organisé par l'Institut Momentum à ce sujet : [respecter-les-limites-planetaires](https://www.institutmomentum.org/fr/fr/actualites/2020/05/28/les-limites-planetaires)

[7] Jean-Pierre Stroobants. « aux Pays-Bas, le « Plan azote » du gouvernement de Mark Rutte devient un test électoral ». Publié dans Le Monde, 15 mars 2023. https://www.lemonde.fr/international/article/2023/03/15/aux-pays-bas-le-plan-azote-du-gouvernement-de-mark-rutte-devient-un-test-electoral_616_5521_3210.html

[8] Ponsero A. et Sturbois A. « La Réserve naturelle

nationale de la baie de Saint-Brieuc : du développement de la connaissance aux enjeux de conservation ». Réserve Naturelle de la Baie de Saint-Brieuc, 2020.

[9] Fédération des Côtes d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA). « Suivi d'abondance de juvéniles de saumon du Gouët, du Leff, du Trieux, du Jaudy, du Léguer et du Yar en 2018 ». Réalisé dans le cadre du volet « Poissons Migrateurs 2015-2021 ».

[10] Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB). « Chiffres clés de l'eau en Bretagne – édition 2022 ». Collection Les Données & Analyses de l'Observatoire de l'environnement en Bretagne. Bulletin n°14. Publié le 23 janvier 2023.

[11] Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc. « Evaluation environnementale ». Document adopté par la CLE le 6 décembre 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 30 janvier 2014.

[12] Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) – Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines (SIGES) Bretagne. « 187AE01 – Socle métamorphique dans le bassin versant du Gouët de sa source à la mer ». Août 2019.

[13] Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC). « Le changement climatique en Bretagne – Bulletin 2023. Dossier : 2022, une année annonciatrice du climat futur ? ». n° 1, Avril 2023. ISSN en cours d'obtention.

[14] Marin Schaffner, Mathias Rollot et François Guerroué. « Les Veines de la Terre. Une anthologie des bassins versants ». Editions Wildproject, février 2021. ISBN : 2381140107

[15] Agnès Sinaï, Yves Cochet et Benoît Thévard. « Biorégion 2050 : l'Ile-de-France après l'effondrement ». Institut

Momentum et Forum Vies Mobiles, Octobre 2019. Cet ouvrage a entraîné la parution par les mêmes auteurs de « Le Grand Paris après l'effondrement. Pistes pour une Île-de-France biorégionale ». Editions Wildproject, août 2020. ISBN : 978-2381140001. [Lien](#) vers l'étude.

Cet article a été publié le 22 août 2023 sur le site de l'Institut Momentum :

<https://institutmomentum.org/le-bioregionalisme-pour-penser-les-issues-de-l-anthropocene>

* L'Institut Momentum est un laboratoire d'idées sur les issues de la société industrielle et la décroissance solidaire en réponse au choc social de l'effondrement. L'Institut Momentum, qui réunit des chercheurs, des journalistes, des ingénieurs et des acteurs associatifs, se consacre à répondre au défi de notre époque : Comment organiser la transition vers un monde postcroissant, postfossile et modifié par le climat dans un contexte de changements abrupts ? Comment penser et agir les issues de l'Anthropocène ? Son point de départ se fonde sur une prise de conscience : nous vivons aujourd'hui la fin de la période de la plus grande abondance matérielle jamais connue au cours de l'histoire humaine, une abondance fondée sur des sources temporaires d'énergie concentrée et à bon marché qui a rendu possible tout le reste.

L'Institut Momentum est dirigé par **Agnès Sinaï** qu'elle a cofondé en 2011. Journaliste et autrice, elle a récemment publié « **Réhabiter le monde – Pour une politique des biorégions** » dans la collection Antropocène au Seuil.

Diplômée de l'ENSAT (Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse), **Inès Dejardin a achevé son cursus d'ingénieure agronome par la réalisation d'un stage de six mois (avril-septembre 2023) au sein de l'Institut Momentum, avec et pour qui elle a réalisé l'étude qui a constitué son mémoire de fin

d'études : « *Une hypothèse biorégionale pour le bassin versant du Gouët en Bretagne* » .